CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

FLORIAN PETIT PHOTOGRAPHE

Version 2026.6, novembre 2026

1. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

- **Raison sociale :** Florian Petit (Entrepreneur Individuel)
- **Siège social :** 28 rue des Roses, 76710 Eslettes
- **SIRET :** 791 659 311 000 33
- **TVA intracommunautaire :** FR69791659311
- **Email :** contact@florian-petit.fr
- **Site internet :** florian-petit.photo

2. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations de services proposées par Florian Petit. Toute commande passée implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV.

Les présentes conditions s'appliquent également aux bons cadeaux vendus en ligne sur le site florian-petit.photo. Les dispositions propres à ces bons figurent à l'article 18. En cas de contradiction, l'article 18 prévaut pour les bons cadeaux.

Elles s'appliquent aussi aux tirages et supports vendus en ligne après une séance. Les dispositions propres à ces ventes figurent à l'article 19. En cas de contradiction, l'article 19 prévaut pour ces ventes.

3. TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les tarifs figurent sur le devis, exprimés en Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC). La TVA applicable est de 20 %.

Lorsqu'un acompte est prévu au devis, il est payable à la commande et vaut réservation de la date.

Clients particuliers (B2C) : le solde est exigible avant la livraison. Les photographies sont livrées après encaissement du paiement intégral.

Clients professionnels (B2B) : le solde est payable à réception de la facture, dans la limite de 30 jours.

Retard de paiement (B2B) : pénalités égales à 3 fois le taux d'intérêt légal, plus une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € due de plein droit.

Achats en ligne : pour les achats effectués en ligne, notamment les bons cadeaux, les tirages et les supports, les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Le paiement s'effectue en totalité à la commande, par carte bancaire, via la plateforme sécurisée Stripe. Aucune donnée bancaire n'est conservée par Florian Petit. Une facture est adressée à l'acheteur par email après le paiement.

4. FRAIS DE DÉPLACEMENT

Les frais de déplacement sont inclus dans un rayon de 30 km autour de Mont-Saint-Aignan ou d'Eslettes, le point de départ retenu étant le plus proche du lieu de la prestation. Au-delà, ils sont facturés 0,70 € HT par kilomètre parcouru sur le trajet aller-retour, déduction faite des 60 premiers kilomètres inclus. Les péages sont refacturés au réel, sur une ligne distincte. Les frais de stationnement restent à la charge du client. Le montant des frais de déplacement figure sur le devis.

5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT À L'IMAGE

5.1. Propriété intellectuelle

La livraison des photographies sur support numérique n'implique pas transmission des droits de propriété intellectuelle (Art. L111-3 du CPI). Le Client s'interdit tout recadrage ou modification (filtres, retouches tierces) sans accord écrit (Art. L121-1 du CPI).

5.2. Droit à l'image et représentation des biens (promotion)

Le Client autorise l'utilisation des photos pour la promotion du Photographe (site, réseaux sociaux, books) pour une durée de 20 ans. Cette autorisation porte sur les personnes identifiables (sous réserve de leur accord obtenu par le Client) et sur les biens (immeubles et meubles) photographiés.

5.3. Droits d'exploitation (cession)

La cession est strictement limitée aux mentions du devis. Toute cession à un tiers est interdite sans accord écrit et facturation complémentaire. Mention « © Florian Petit » obligatoire.

6. STYLE ARTISTIQUE ET POST-PRODUCTION

Le client accepte le style « reportage/instant vrai ». Le développement numérique est inclus. Les retouches cosmétiques lourdes (modifications physiques) font l'objet d'un devis complémentaire.

7. ARCHIVAGE DES FICHIERS

Le Photographe conserve les fichiers HD pendant 1 an après la livraison. Passé ce délai, la conservation n'est plus garantie. Tout renvoi de fichiers après ce délai fera l'objet d'une facturation forfaitaire de 50 € HT.

8. RESPONSABILITÉ ET LIMITATION

Le Photographe est couvert par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle.

Clients professionnels (B2B) : en cas de perte accidentelle de données ou de défaut technique, la responsabilité du Photographe est limitée au montant des sommes versées au titre de la prestation concernée.

Clients particuliers (B2C) : le Photographe met en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution de la prestation, notamment une double sauvegarde des fichiers et un boîtier de secours équivalent. Sa responsabilité s'apprécie selon le droit commun, sans qu'aucune clause ne puisse limiter la réparation due au consommateur en cas de manquement à une obligation essentielle.

9. FORCE MAJEURE

En cas d'événement imprévisible (maladie, accident), un report de la prestation sera privilégié. À défaut d'accord, le contrat sera résolu sans pénalité.

10. DROIT DE RÉTRACTATION (CLIENTS PARTICULIERS)

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le client consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision, lorsque le contrat est conclu à distance (notamment sur le site florian-petit.photo) ou hors établissement.

Le délai court à compter de la conclusion du contrat. Pour un bon cadeau, il court à compter de la date d'achat.

Pour exercer ce droit, le client informe Florian Petit de sa décision par une déclaration dénuée d'ambiguïté, par email ou par courrier, en utilisant s'il le souhaite le formulaire figurant en annexe. Le remboursement intervient au plus tard 14 jours après réception de la demande, par le même moyen de paiement que celui utilisé lors de l'achat.

Si le client demande expressément que la prestation commence avant la fin du délai de rétractation, il reste redevable d'un montant proportionnel à ce qui a été fourni jusqu'à sa rétractation. Le droit de rétractation ne peut plus être exercé lorsque la prestation a été pleinement exécutée avant la fin du délai, à la demande expresse du client.

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux tirages et supports, fabriqués selon les choix du client et nettement personnalisés, dans les conditions de l'article 19.4.

11. DÉLAIS DE LIVRAISON

7 jours ouvrés en moyenne (jusqu'à 60 jours pour les mariages). Pour une séance photo d'iris, le fichier haute définition est envoyé sous 5 jours ouvrés (article 18.12). Les délais de fabrication et de livraison des tirages et supports figurent à l'article 19.3.

12. CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation est notifiée par écrit. Les montants ci-dessous s'entendent acompte inclus.

Annulation par le Client

- Plus de 30 jours avant la date : 50 % du montant total du devis reste dû.
- Moins de 30 jours avant la date, ou absence le jour de la prestation : 100 % du montant total du devis reste dû.

Annulation par le Photographe

Hors cas de force majeure (article 9), les sommes versées sont intégralement remboursées au Client.

Le présent article ne s'applique pas aux bons cadeaux, dont les conditions de report et d'annulation sont fixées à l'article 18.

13. CONDITIONS DE PRISES DE VUES

13.1. Matériel

Usage de matériel professionnel (Nikon Z). Le Photographe dispose d'un boîtier de secours identique ou équivalent pour assurer la continuité de la mission en cas de panne.

13.2. Drone et administration

- **Délai impératif :** signature et acompte requis 15 jours calendaires avant le vol pour respecter le préavis légal de 10 jours ouvrés.
- **Aléas :** en cas de météo défavorable ou de refus administratif, un report est privilégié. Sinon, seule la part « drone » est déduite.

14. OBLIGATIONS DU CLIENT ET RETARDS

Le Client garantit que les lieux sont prêts et rangés. Tout retard du Client est décompté du temps de prestation sans réduction de tarif. Tout prolongement sera facturé au tarif horaire en vigueur.

15. RÉCLAMATIONS ET MÉDIATION (CLIENTS PARTICULIERS)

Toute réclamation est adressée au Photographe par écrit, idéalement dans les meilleurs délais après la livraison, afin de faciliter une résolution rapide. Cette démarche ne prive le Client d'aucun de ses droits ni des garanties légales.

Conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation, après une tentative de résolution amiable écrite restée infructueuse, le Client peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation : SMP (https://www.mediateur-consommation-smp.fr).

16. PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Les données collectées sont nécessaires à la gestion du contrat. Le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification sur demande.

17. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Clients professionnels (B2B) : tout litige relève de la compétence exclusive des tribunaux de Rouen, y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Clients particuliers (B2C) : le Client peut saisir, à son choix, la juridiction de son lieu de domicile ou celle du lieu où demeure le Photographe.

18. BONS CADEAUX

18.1. Définition. Le bon cadeau permet à un acheteur d'offrir à un bénéficiaire une prestation photographique définie (séance photo, photographie d'iris, prise en main d'un appareil, initiation à la photographie) ou un montant à valoir sur les prestations destinées aux particuliers. Les bons disponibles, leur contenu et leur prix sont présentés sur le site florian-petit.photo.

18.2. Commande et émission. Le bon est acheté en ligne et payé en totalité à la commande, selon l'article 3. L'acheteur indique le nom du bénéficiaire et, s'il le souhaite, un message. Le bon porte un numéro unique et sa date limite de validité. Il est adressé à l'acheteur par email au format PDF dans un délai de 24 heures, ou envoyé par courrier, à titre gracieux, dans un délai de 2 jours ouvrés lorsque la version imprimée a été choisie. Florian Petit ne peut être tenu responsable d'un retard imputable aux services postaux.

18.3. Validité. Le bon est valable 12 mois à compter de sa date d'achat. Passé ce délai, il ne peut plus être utilisé ni remboursé. Le bon est nominatif. Il peut être transmis à une autre personne, à condition d'en informer Florian Petit avant la prise de rendez-vous.

18.4. Prise de rendez-vous. Aucune date n'est réservée au moment de l'achat. Le bénéficiaire contacte Florian Petit par téléphone ou par email pour convenir d'une date, selon les disponibilités de chacun. La prise de rendez-vous doit intervenir pendant la durée de validité du bon. Il est conseillé de s'y prendre au moins trois semaines à l'avance. La séance peut avoir lieu en semaine ou le week-end, sans supplément.

18.5. Lieu et déplacement. Florian Petit ne dispose pas de studio. Il se déplace au domicile du bénéficiaire ou dans le lieu de son choix, défini d'un commun accord lors de la prise de rendez-vous. Les formations ont lieu au bureau de Florian Petit à Mont-Saint-Aignan ou au domicile du bénéficiaire. Le déplacement est inclus dans un rayon de 30 km autour de Mont-Saint-Aignan ou d'Eslettes, le point de départ retenu étant le plus proche du lieu de la séance. Au-delà, les frais de déplacement sont facturés au bénéficiaire à raison de 0,70 € HT par kilomètre parcouru sur le trajet aller-retour, déduction faite des 60 premiers kilomètres, ainsi que les péages au réel. Ces frais lui sont communiqués avant la confirmation du rendez-vous.

18.6. Report et annulation. Le bénéficiaire peut reporter une fois la date convenue, sans frais, en prévenant Florian Petit au moins 48 heures à l'avance. Une séance en extérieur peut également être reportée sans frais en cas de conditions météorologiques défavorables, à l'initiative de l'une ou l'autre partie. En cas d'absence non signalée ou d'annulation moins de 48 heures avant la séance, le bon est considéré comme utilisé, sauf cas de force majeure au sens de l'article 9. Si Florian Petit doit annuler une séance, une nouvelle date est proposée et la validité du bon est prolongée d'autant si nécessaire.

18.7. Remboursement. En dehors du droit de rétractation prévu à l'article 10, le bon n'est ni remboursable ni échangeable contre des espèces.

18.8. Bon à montant libre. Le bon à montant libre constitue un avoir à valoir sur les prestations destinées aux particuliers, au tarif en vigueur au jour de son utilisation. Lorsque la prestation choisie est d'un montant supérieur, le bénéficiaire règle la différence. Lorsqu'elle est d'un montant inférieur, le solde reste utilisable jusqu'à la date limite de validité du bon. Il ne donne lieu à aucun remboursement.

18.9. Compléments. Le bénéficiaire peut ajouter des photographies supplémentaires, choisies sur la planche contact, au tarif de 18 € TTC l'unité, ou passer à une formule supérieure en réglant la différence de prix. Ces compléments font l'objet d'une facture distincte.

18.10. Livraison et usage des photographies. Les photographies sont livrées selon les modalités habituelles de la prestation, par galerie en ligne. Les tirages compris dans le bon sont remis en main propre ou envoyés par courrier. Les photographies sont destinées à l'usage privé du bénéficiaire et de sa famille, dans les conditions de l'article 5. Tout usage commercial ou professionnel requiert un accord préalable écrit.

18.11. Perte du bon. En cas de perte, un duplicata peut être délivré sur simple demande, à partir du numéro du bon ou des coordonnées de l'acheteur.

18.12. Photographie d'iris. Les dispositions suivantes complètent le présent article pour les bons de photographie d'iris et prévalent en cas de contradiction.

18.12.1. Formules. Le bon Solo comprend la photographie d'un iris. Le bon Duo comprend deux iris réunis dans une même image, et le bon Famille trois iris réunis dans une même image. Des iris supplémentaires peuvent s'ajouter à la formule Famille, au tarif de 35 € TTC par iris, dans la limite de huit iris par composition. Ils se commandent avec le bon, ou se règlent après la séance si le nombre de participants augmente. Chaque formule comprend la séance, la retouche de chaque iris et le fichier numérique haute définition, envoyé par email sous 5 jours ouvrés après la séance.

18.12.2. Lieu. Par dérogation à l'article 18.5, la séance a lieu exclusivement au domicile du bénéficiaire. Les conditions de déplacement de l'article 18.5 s'appliquent.

18.12.3. Prise de vue. Les lentilles de contact doivent être retirées pendant la prise de vue. Les enfants participent en présence d'un parent et avec son accord.

18.12.4. Option iris d'animal. L'option s'ajoute à une séance d'iris prévue pour au moins une personne. Elle ne peut pas être commandée seule. Pendant cette séance, et à la demande du client, le photographe tente la photographie de l'iris d'un chien ou d'un chat. L'option n'est facturée, 35 € TTC, que si l'essai aboutit à une image exploitable, validée avec le client à la fin de la séance. Elle se règle alors après la séance. En cas d'échec, ces 35 € ne sont pas dus, et le prix de la séance reste inchangé. Le photographe peut interrompre l'essai à tout moment s'il juge l'animal stressé.

18.12.5. Usage des images. Les photographies d'iris ont une finalité exclusivement artistique. Lors de la retouche, chaque iris reçoit de légères modifications : elles ne changent pas son apparence, mais rendent l'image inexploitable pour une identification biométrique. Par dérogation à l'article 5.2, ces photographies ne sont utilisées pour la promotion du photographe qu'avec l'accord exprès du client, donné lors de la séance, et sans mention du nom des personnes.

19. TIRAGES ET SUPPORTS

19.1. Objet. Après une séance, le client peut commander un tirage d'art ou un tableau Alu-Dibond de ses photographies, aux formats et prix indiqués sur le site florian-petit.photo. Ces supports sont réservés aux photographies réalisées par Florian Petit.

19.2. Commande et paiement. La commande se passe en ligne et se règle en totalité à la commande, par carte bancaire via Stripe, selon l'article 3. Le client indique la photographie choisie, le format et l'adresse de livraison. Les prix sont indiqués TTC, livraison comprise en France métropolitaine.

19.3. Fabrication et livraison. Les supports sont fabriqués par un laboratoire professionnel partenaire et expédiés directement à l'adresse indiquée, sous 10 jours environ après la commande. Ce délai est indicatif. En cas de retard important, le client consommateur dispose des recours prévus aux articles L216-1 et suivants du Code de la consommation. Les tirages d'art sont livrés sans cadre.

19.4. Absence de droit de rétractation. Les supports sont fabriqués à partir des photographies et du format choisis par le client, et sont donc nettement personnalisés. Conformément à l'article L221-28, 3° du Code de la consommation, ils ne bénéficient pas du droit de rétractation.

19.5. Support abîmé. Le client vérifie le colis à réception. Si le support arrive abîmé ou présente un défaut de fabrication, il est invité à le signaler par email dans les 7 jours, avec des photos du colis et du support, pour un traitement rapide. Le support est alors refabriqué et renvoyé sans frais. De légères différences de couleur entre l'écran et l'impression ne constituent pas un défaut.

19.6. Garanties légales. Ces dispositions s'ajoutent aux garanties légales, qui restent applicables : la garantie légale de conformité pendant 2 ans à compter de la livraison (articles L217-3 et suivants du Code de la consommation), et la garantie des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil).

ANNEXE : FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

À l'attention de Florian Petit, 28 rue des Roses, 76710 Eslettes, contact@florian-petit.fr :

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

Désignation de la prestation ou numéro du bon cadeau : .....

Commandé le : .....

Nom du client : .....

Adresse du client : .....

.....

Signature du client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) : .....

Date : .....